

Habilitation Secret DGSI, SCRT, DRPP...

Un droit indemnitaire légitime pour les agents !

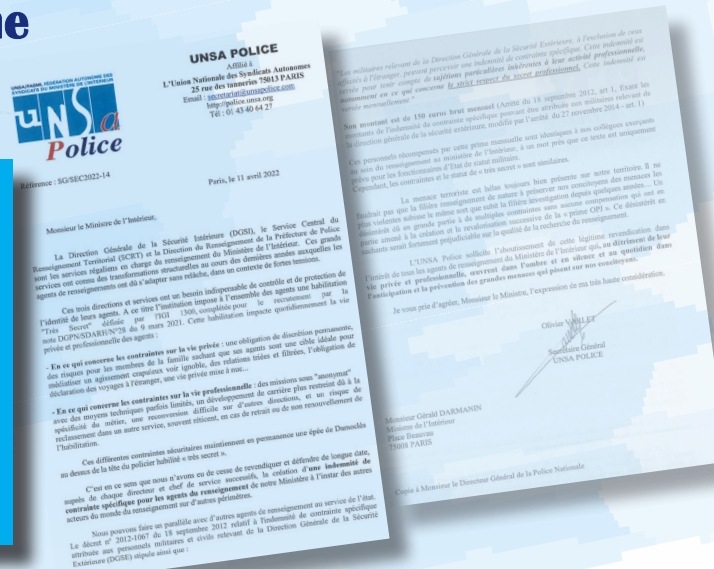
Tout agent affecté dans l'une de ces trois directions: DGSI, SCRT, DRPP, doit avoir une habilitation «Secret».

➔ Une telle habilitation impacte **quotidiennement la vie privée et professionnelle** en termes de contraintes permanentes.

Au même titre que les agents de la DGSE, qui eux perçoivent une indemnité mensuelle dite de contrainte spécifique,

L'UNSA POLICE demande une prime d'un montant de 150 euros !

Après avoir saisi les directeurs de la DGSI et SCRT afin de coordonner la requête avec la DRPP et d'établir un projet de compensation indemnitaire des agents, l'UNSA Police saisit le ministre de l'Intérieur.



Ces agents du Renseignement de la PN sont les yeux avisés, anticipatifs et préventifs des mouvements sociaux radicalisés ainsi que des menaces de tout ordre contre nos concitoyens.

Un tel investissement et de telles contraintes doivent être indemnisés !